

**Avis de la CRAT relatif à la demande de permis unique
pour l'extension d'un poulailler de chair à Hérinnes-Lez-
Pecq (PECQ)**

Conformément à l'article R.82 du Livre I^{er} du Code de l'Environnement, l'avis de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT) porte sur :

- le projet au regard des objectifs définis par l'article 1^{er}, § 1^{er}, alinéa 2 du CWATUP ;
- la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement.

1. CONTEXTE DU PROJET

<u>Brève description du projet</u> :	Construction et exploitation d'un poulailler de 43 200 poulets de chair à proximité de deux poulaillers existants portant la capacité totale de l'exploitation à 104 280 poulets et forage d'un nouveau captage d'eau (> 3000 m ³ /an)
<u>Demande</u> :	Permis unique
<u>Localisation</u> :	Chaussée d'Audenarde à Hérinnes-Lez-Pecq
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone agricole
<u>Demandeur</u> :	P. Velghe-Blauwblomme
<u>Auteur de l'étude</u> :	DLV, Jodoigne
<u>Autorité compétente</u> :	Collège communal de Pecq
<u>Date de réception du dossier</u> :	31 juillet 2009

2. AVIS

2.1. Avis sur le projet au regard des objectifs définis par l'article 1^{er} du CWATUP

La CRAT remet un avis favorable sur le projet dans la mesure où les recommandations expliquées ci-dessous sont prises en compte.

Au vu de l'impact paysager non négligeable du projet, la CRAT insiste pour que l'ensemble des recommandations émises par l'auteur de l'étude d'incidences soient suivies et notamment :

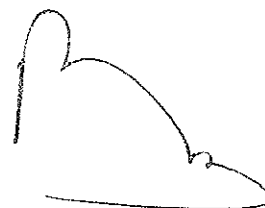
- La garantie de mise en place des plantations le plus tôt possible autour du projet afin d'assurer une intégration rapide de la nouvelle construction ;
- Le choix d'essences indigènes adaptées, en concertation avec les autorités compétentes.

De plus, vu que le projet se situe en zone vulnérable, la CRAT attire l'attention sur la nécessité de prendre les mesures adéquates afin d'éviter toute pollution des eaux souterraines et de surface.

2.2. Avis sur la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

La CRAT estime que l'étude d'incidences sur l'environnement est de bonne qualité.

Elle regrette cependant que le résumé non technique ne présente pas suffisamment d'illustrations qui auraient permis de mieux appréhender le projet dans son contexte.



Philippe BARRAS,
Président